

PROCES VERBAL ASSEMBLEE GENERALE

Samedi 2 Avril 2022

Novotel - Bron (69)

Rappel Ordre du Jour

- 1- 9h00 : Ouverture de l'Assemblée Générale et Allocution d'accueil du Président Christian LEVARLET
 - a) Validation du quorum pour l'Assemblée Générale
- 2- Adoption des comptes rendus : AG Elective du 10 avril 2021 / AG Extra. 06 décembre 2021 (vote)
- 3- Rapport moral par le Président du CROS Auvergne-Rhône-Alpes (vote)
- 4- Rapport d'activité du Secrétaire Général
- 5- Rapport d'activité des commissions
- 6- Rapport financier de la Trésorière Générale
- 7- Rapport du Commissaire aux comptes
- 8- Approbation des comptes et Vote du Quidus par l'Assemblée Générale (vote)
- 9- Affectation du résultat (vote)
- 10- Présentation du budget prévisionnel de l'année 2022 par la Trésorière Générale
- 11- Cotisation 2023 (vote)
- 12- Examen des questions écrites reçues
- 13- Remise Médaille Jeunesse et Sport
- 14- Intervention des personnalités
- 15- 13h30 : Clôture de l'Assemblée Générale

1- Allocution du Président Christian LEVARLET

A 9h15, Monsieur le Président, Christian LEVARLET, accueille les participants présents à cette Assemblée Générale.

Il remercie tous les adhérents présents d'avoir fait l'effort de venir malgré la neige.

2- Validation du quorum pour l'Assemblée Générale

Après contrôle et en ce début de séance, 43 adhérents sont représentés. Il y a 244 voix de vote sur 421 possibles.

Le quorum fixé à 211 voix (1/2 des voix) est atteint, l'assemblée peut donc délibérer.

(La liste de présents est en Annexe 1)

3- Adoption des comptes rendus : AG Elective du 10 avril 2021 / AG extra. 06 décembre 2021

Christian LEVARLET demande s'il y a des modifications à apporter au procès-verbal de l'assemblée générale du 10 avril 2021 et de l'assemblée générale extraordinaire du 06 décembre 2021.

Rien n'est signalé.

Les PVs sont adoptés à l'unanimité :
Pour : 244 Contre : 0 Abstention : 0

4- Rapport moral par le Président du CROS Auvergne-Rhône-Alpes

Le Président Christian LEVARLET prend la parole et présente le rapport moral de la saison écoulée.

*M. Jérémie BREAUD conseiller régional délégué aux grands événements
Mmes M les présidentes et présidents de CDOS
Mmes et M les présidentes et présidents des ligues et comités régionaux
Mmes et M les élus du CA, Mmes et M les salariés
M Bruno Feutrier de la DRAJES est excusé droit de réserve oblige*

Avant de commencer cette AG je vous demande d'honorer la mémoire de M. Yves DREYFUS, fondateur du CROS AUVERGNE en 1973, grand monsieur du sport de l'Auvergne RHONE ALPES qui nous a quittés dernièrement. Escrimeur, il a apporté 2 médailles de bronze à l'épée par équipe aux jeux olympiques de Melbourne en 1956 et ceux de TOKYO en 1964 sans compter les autres titres ou médailles.

*Plus récemment une grande dame du basket clermontois nous a quittés en la personne de Madame Edith TAVERT joueuse internationale, entraîneur et présidente de l'ASM et créatrice du mythique CUC basket de Clermont
Un grand Monsieur du hand-ball régional M Lucien LEVANDOWSKI ancien président de la ligue du lyonnais, fondateur et président du club de hand-ball de Vénissieux qu'il emmena jusqu'au titre de champion de France et vainqueur de la coupe de France en 1992 puis demi-finaliste de la ligue des champions en 1993.
Et aussi de tous ceux dont nous n'avons pas eu connaissance
Merci de leur réserver une minute d'applaudissement.*

Je ne peux pas commencer non plus cette AG sans que nous ayons une pensée pour le peuple UKRAINIEN qui subit une guerre injuste et apporter tout notre soutien à ce peuple.

Je veux souhaiter bienvenue aux élus du CDOS de l'ALLIER tout fraîchement élus, ce qui permet d'avoir tous les départements d'Auvergne-Rhône-Alpes représentés et nous serons à vos côtés pour vous aider au développement de votre CDOS.

Le CROS vient de se restructurer en recrutant pour son poste de direction, Madame Melissa JARRAR qui a pris ses fonctions le 1er Avril 2022. L'année 2021 a vu de nombreux changements dans l'équipe des salariés, en grande partie dus à notre déménagement sur Lyon, notre comptable Annie DUBOURGEAT qui était en poste depuis 17 ans a cessé ses fonctions, merci pour sa fidèle collaboration durant toutes ces années, remplacée par Amel qui a pris en compte toute la dimension de la charge de travail à effectuer.

Nous avons embauché Juliette au poste d'accueil pour la maison des sports, c'est votre premier rayon de soleil lorsque vous arrivez dans cette belle maison.

D'autres arrivées, Nathan s'est immédiatement immergé dans les dossiers en cours et a mené à bien toutes les tâches qui lui ont été confiées.

Tout dernièrement Justin nous a rejoints, il prend ses marques.

Je tiens à souligner le travail réalisé par notre service civique Elise et nos stagiaires Quentin et Remi.

Enfin je remercie Frederic qui a assuré durant une année des missions au CROS à temps partiel jusqu'au 31 mars 2022. Cela aura permis la mise en place d'une nouvelle équipe de salariés accompagnée de quelques personnes déjà en place depuis 2 ans, à savoir Gaëtan et Simon ce qui donnera à Mélissa toute latitude pour mettre en place son management.

Ce n'est pas original, l'année 2021 a commencé comme la précédente, la crise sanitaire nous a poursuivis et le monde du sport s'est trouvé grandement impacté même si le CROS a essayé de maintenir en visio le maximum de formations, et a continué de créer des liens avec ses adhérents. Le télétravail a permis de maintenir une activité soutenue.

Nous avons accueilli dans nos locaux le représentant régional du CPSF avec lequel nous misons beaucoup pour le développement d'actions sur le Handi en Auvergne Rhône Alpes. La commission du CROS présidée par Marie-Claire EMIN ayant déjà fait un travail remarquable depuis 2 mandatures c'est bien évidemment un travail commun avec la ligue handisport et de sport adapté.

Nous avons présenté les vœux en vidéo, c'était une première. Cela n'a évidemment pas remplacé le moment convivial et d'échange que nous avions chaque début d'année, nous espérons pouvoir reprendre cette manifestation en 2023.

Le 1er Mars 2021, lors de l'installation de la conférence régionale des sports en AURA en visio. Madame Stéphanie PERNOD-BEAUDON, VP de la région en charge des sports a été élue présidente, j'ai hérité de la vice-présidence et conforte l'intérêt de la place portée par le mouvement sportif. J'ai assuré la présidence jusqu'à l'automne dernier, suite à sa démission pour cause d'élections régionales. Depuis le 19 novembre dernier Monsieur Alexandre NANCHI conseiller régional en charge des sports a été élu président.

Mise en place du bureau, adoption du règlement intérieur, mise en place des 4 commissions pour étudier les 10 thèmes retenus à la construction du PST, plusieurs sessions de travail effectuées, ce qui va nous conduire à la réalisation du PST au printemps 2022, notez un temps d'échanges périodiques avec l'ensemble des membres élus et suppléants ainsi que les personnes expertes du collège sport.

Une réunion terre de jeux s'est tenue le 15 mars en visio coorganisée avec la région et la présence de Thierry REY représentant le COJO de Paris 2024 et a réuni plus de 130 personnes. Ce fut un succès, le but étant de créer une communauté autour des labellisés.

Le 10 avril à l'AG ordinaire du CROS suivie d'une AG élective, notre liste partiellement renouvelée a été confortablement élue. Nous nous sommes mis au travail immédiatement avec l'ensemble des membres du CA et des salariés. Nous avons tenu fin mai un séminaire d'une journée pour que les nouveaux et anciens se connaissent mieux et pour définir nos priorités et notre projet associatif de la mandature qui est finalisé à ce jour et qui vous sera envoyé prochainement.

Le Camp olympique de 2020 reporté en 2021 s'est déroulé sous une forme hybride visio et présentiel dans une école. Seule la classe Pierre de Coubertin et Alice Millat de l'académie de Clermont Ferrand a pu se tenir.

Le Conseil des présidents et le séminaire CDOS, CROS, VP+ salariés a pu se faire en présentiel, cela a permis aux nouveaux élus des CDOS de pouvoir mieux se connaître et établir des relations avec l'ensemble des participants.

EDT, POST CDOS CROS

Les élections au CROSF, de juin 2021 ont modifié quelque peu l'organisation de la commission des territoires, à notre demande et nous sommes maintenant deux représentants à siéger, Thierry COULON et moi-même.

Le déménagement dans la maison régionale des sports à LYON fin juillet est le fruit d'un travail commencé il y a 6 ans. C'est un vrai bonheur d'avoir rejoint Lyon qui est le centre décisionnel et qui rapproche nos amis auvergnats. Nous sommes tous bien installés ligues, CREPS et la Maison Régionale de la Performance. Bien sûr comme dans tout ce qui est neuf il y a eu quelques couacs et j'en profite pour remercier nos deux élus du CROS Michel ERINTCHECK et Serge LABAUNE qui assurent le suivi et Juliette salariée à l'accueil qui fait le lien.

Le 2 septembre nous avons organisé un temps d'accueil pour les ligues résidentes et les 2 creps, en attendant l'inauguration officielle espérée.

Puis le 9 septembre s'est tenue une conférence d'une presse pour le lancement de notre organisme de formation « SPORT PROPULSE FORMATION ».

JOP TOKYO retardés d'un an ont permis une belle moisson de médailles sur le plan régional et un vrai festival pour le sport paralympique.

Nombreuses présences dans divers rassemblements, reconstruction d'un Pentathlon sur LYON, TSF CA AG.

Présences auprès des CDOS 42, 07, 01 à la remise de trophées décernés aux sportives et sportifs de ces départements 38ème Edition des Universités d'été de l'UNCU les 12 et 13/10 à la région, et à la maison régionale des sports le 14/10 en présence du Président national Jean-François OUDET et Madame ... Ancienne championne de karaté maintenant ambassadrice du sport au quai d'ORSET JOP PARIS 2024

Présences à la LYCEENNE organisée par l'UNSS de Lyon le 20/10 à bourg en Bresse

45ème congrès de l'Anestaps Clermont- Ferrand le 21/10 intervention en ouverture devant 500 étudiants venu de la France métropolitaine et de l'outremer ambiance festive, conviviale et studieuse

DISP signature nouvelle convention, actions faites en 2020 malgré la covid

Préparation des trophées

Présent au côté de la région pour les différentes réunions para sport, handicap, Soirée

H+

Sans oublier les nombreuses sollicitations et représentations et AG de ligues

COPIE coupe du monde rugby 2023 petit xv citoyens

Une année 2021 bien remplie

Je terminerai en remerciant l'ensemble du CA qui m'accompagne au quotidien dans les nombreuses tâches, et représente le CROS en expliquant à quoi nous servons.

Christian LEVARLET,

Président du CROS Auvergne-Rhône-Alpes

Pas de remarque particulière sur ce rapport.

5- Rapport d'activité du Secrétaire Général

Le secrétaire général Serge LABAUNE fait la lecture du rapport d'activité

L'année 2021 aura vu une activité soutenue pour tous les élus et salariés du comité Régional Olympique et Sportif. Le point d'orgue de cette activité a été le déménagement du siège du Comité et des résidents attachés depuis Bourgoin jusqu'à Lyon. Cet événement majeur s'est étalé depuis le 1 Juin par l'accueil des premiers occupants, puis le déménagement du Comité à partir du 20 Juillet et l'arrivée des derniers occupants début Septembre.

J'ai relevé quelques chiffres qui reflètent bien l'ampleur de la tâche accomplie.

La tenue de :

- 11 bureaux
- 5 Conseils d'administration
- 2 Assemblées générales

- 5 réunions contrat d'objectif
- 6 commissions des sports de nature, j'en profite d'ailleurs pour rappeler qu'un des objectifs de ces groupes est d'organiser des journées annuelles avec un maximum de participants.
- 21 réunions, dont 10 en juillet et en Août, relatives aux aménagements de la Maison Régionale des Sports à Lyon.

Je remercie tous les acteurs de cette importante étape et, en particulier, les salariés dont Amel et les élus dont Michel.

En parallèle nous avons pu tenir « en présentiel » un séminaire annuel dont certaines conclusions ont permis de globalement finaliser le projet associatif 2021-2025.

Le président m'ayant délégué certaines représentations, j'ai assuré une trentaine de réunions auprès du Mouvement Associatif par lequel nous sommes présents à la Commission Régionale de la Vie Associative (CRVA) et partie prenante aux décisions du Fond de Développement de la Vie Associative (FDVA 2) dont nous avons bénéficié par le biais du dispositif AVAL.

La Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire (CRESS) ne m'aura occupé que par 1 CA et 1 AG puisque nous avons échangé nos rôles de titulaire et suppléant avec Alain GUILLOT.

Nos représentations dans les AG des Ligues et Comités adhérents auront été largement perturbées par les mesures sanitaires.

J'ai cependant pu accompagner le président à deux manifestations régionales.

Il est à noter qu'un pourcentage non négligeable de ces réunions s'est tenu en visio-conférence dont le seul effet positif aura été de limiter les frais et les temps de déplacement.

Enfin je termine en formulant le vœu que les 21 Ligues et Comités régionaux, ainsi que les deux CREPS résidents de la Maison des Sports aient trouvé leurs marques et profitent pleinement des services assumés par le CROS et des installations mises à notre disposition par la Région.

Serge LABAUNE,

Secrétaire Général du CROS Auvergne Rhône Alpes

6- Rapport d'activité des commissions

Les responsables des commissions présentent brièvement les principaux axes de leur rapport d'activités envoyés précédemment aux adhérents.

Ils se tiennent à disposition des adhérents pour toute question ou remarque ultérieure. Il suffira d'en faire la demande par mail auprès du secrétariat du CROS.

Deux mouvements sont à noter au niveau du quorum pendant la lecture des rapports moraux :

- Un adhérent possesseur de 3 voix rejoint l'assemblée (RANDONNEE PEDESTRE)
- Un adhérent possesseur de 9 voix quitte l'assemblée (GOLF)

Pour la poursuite des débats l'assemblée compte donc 238 voix de vote sur 421 possibles.

6- Rapport financier de la Trésorière Générale

La Trésorière Evelyne GLAIZE prend la parole et présente son rapport financier.

Toute la comptabilité a été vérifiée par M. Sébastien COBAUD, commissaire aux comptes puis validée par la Comité directeur du CROS Auvergne-Rhône-Alpes le 1/3/2022.

Cet exercice 2021 sera marqué cette année encore par la Covid19. Tout ce que nous avons prévu n'a pas toujours pu être réalisé comme nous le souhaitions. Un autre changement important : le déménagement de Bourgoin-Jallieu à Lyon grâce à la mise à disposition de la Maison Régionale des Sports par le Conseil Régional. Il s'agit d'un magnifique outil de travail et nous en remercions la Région et son Président Laurent Wauquiez. Cela aura des répercussions dans nos bilans et prévisions.

Notre comptable depuis de nombreuses années Annie DUBOURGEAT nous a quitté le 30 juin pour raisons personnelles. Amel ABASSI a pris sa succession en juillet après un mois de travail en commun avec Annie. Elle fait son maximum pour s'imprégner de tous les dossiers en échangeant avec tous les salariés mais la tâche est complexe. Je les remercie toutes deux pour leur travail ainsi que Michel FURET, trésorier-adjoint pour ses conseils toujours avisés.

Le total des charges est de 499 503.09 € et le total des produits est de 524 571.89 € soit un résultat positif de 25 068.80 € ce qui compte tenu des événements reste intéressant.

• Les Charges : 499 503 €

60- Achats : 2440 €

Le total des achats est proche de ce que nous avons prévu pour nos deux sites et nous avons un peu de stock de consommables d'avance d'autant plus que le nettoyage des locaux est maintenant pris en charge par la Région.

61- Services extérieurs : 88 137 € et 62-Autres services extérieurs : 57 674 €

Les deux postes sont supérieurs à nos prévisions car le déménagement a impliqué des frais supplémentaires ainsi que la prise en charge de l'organisation de la Maison Régionale des sports. Nous sommes passés de 9 résidents à 19 ligues résidentes avec 3 niveaux d'occupation, plus de photocopieuses, plus de lignes téléphoniques.

Pour ce qui est de notre fonctionnement propre, il y a eu aussi beaucoup d'allers retours de nos élus et salariés pour tout organiser avant, pendant et après le déménagement entre Bourgoin et Gerland.

Nous avons eu aussi 2 loyers en parallèle pour nos locaux ainsi que du matériel (Bourgoin pas encore déménagé et Gerland pas encore emménagé sur juillet et août) Tout ceci a engendré des coûts supplémentaires. Nous avons aussi continué le travail en télétravail et en visioconférence mais le retour au travail en présentiel a été privilégié quand il était possible afin de maintenir le lien entre les équipes salariées aussi bien qu'élues surtout en ce début de mandat.

Les honoraires administratifs sont aussi en hausse du fait d'une demande accrue en avocat pour régler les départs de nos 2 salariées.

63- Les Impôts et Taxes : 7 828 €

En hausse pour ce qui concerne les taxes foncières et d'habitation du site de Clermont-Ferrand et en baisse pour ce qui concerne la formation du personnel du fait de certains départs,

64- Les charges de personnel : 244 891 €

Elles sont très proches du prévisionnel et tiennent compte des indemnités salariales versées au départ de nos 2 salariées. Cela reste toujours notre poste le plus important et permet l'accompagnement des actions que nous organisons au service de toutes les ligues et comités régionaux

65- Commissions : 82 613 €.

C'est dans ce poste que nous voyons réellement l'impact de la crise sanitaire. Nous sommes largement supérieurs à 2020 mais cela reste encore loin de ce que nous réalisions auparavant. Cette pandémie nous a cependant permis d'évoluer en formant notre personnel pour des sessions à distance mais pour certaines formations, le présentiel reste encore indispensable et correspond à l'engagement associatif.

68- Amortissements : 15 698 €.

En hausse par rapport au prévisionnel car il a fallu investir pour la Maison Régionale des sports en téléphonie, en informatique (plus de résidents impliquent plus de dépenses pour démarrer)

• Pour ce qui concerne les Produits : 524 572 €

70- Vente de produits finis et de prestations de service : 116 511 €,

C'est une ligne qui reste stable en ce qui concerne les cotisations (53 680 €) puisque nous ne pouvons recruter plus de membres, ligues régionales et comités régionaux.

Cette année nous avons reçu les participations forfaitaires de nos 9 résidents. Cela ne sera plus le cas dans le futur puisque seul le Conseil Régional sera habilité pour passer les conventions et recevoir les sommes correspondantes.

Les prestations formation et de services peuvent par contre évoluer et nous comptons sur ces lignes pour augmenter les recettes de ce poste grâce aux compétences de nos salariés.

74- Subventions et partenariat : 359 327 €

C'est toujours un poste qui reste très important dans notre bilan. Il est inférieur à notre prévisionnel (environ 50 000 €) mais largement supérieur à 2020. Nos salariés suivent constamment les appels à projets qui entrent dans nos champs d'action et les concrétisent grâce à des demandes de subvention. Ils réalisent ensuite les actions même si la crise sanitaire nous a contraints à un ralentissement. Nous remercions tous nos partenaires institutionnels comme la Région Auvergne-Rhône-Alpes et la DRAJES, la DISP et le CNOSF qui nous suivent énormément dans nos demandes ainsi que nos mécènes qui répondent présents pour tous les événements que nous organisons.

Nos emplois sont également fortement soutenus par l'ANS, la DREET (anciennement DIRECCTE), le CNOSF ainsi que la Région sur notre poste d'accueil de la MRdS.

De la même façon que nous ne pouvons plus récupérer la contribution forfaitaire de nos résidents pour les locaux, la location des salles est encaissée par la Région ce qui nous amenait un manque à gagner de plus de 20 000 € chaque année. Nous remercions la Région de nous octroyer cette somme qui permet une rentrée d'argent non négligeable.

Un autre don toujours présent : nous remercions notre élue au C.E.S.E.R. Marie-Christine Plasse qui abandonne au profit du CROS ses indemnités :

Nous remercions également tous nos élus qui font don de leurs remboursements de frais de déplacements au CROS.

Pour en finir avec les remerciements, je citerai Annie Dubourgeat qui a été notre comptable au quotidien pendant de nombreuses années et dont j'appréciai la personnalité qui entre autres facettes, alliait rigueur et efficacité ainsi qu'Amel qui œuvre avec moi depuis presque 10 mois. Je remercie également Xavier Dubois, l'expert-comptable qui nous accompagne dans tous nos travaux et notre commissaire aux comptes Sébastien Cobaud qui chaque année vérifie nos comptes avec un soin méticuleux et avec bonhomie.

Evelyne GLAIZE

Trésorière CROS Auvergne- Rhône-Alpes

Le compte de résultat est joint en Annexe 2

7 – Rapport du Commissaire aux comptes

Le contrôle a été fait le 1 mars 2022, toutes les pièces ont été vérifiées.

Le commissaire aux comptes, Sébastien COBAUD fait lecture de son rapport et donne son quitus au trésorier. (Voir rapport en Annexe 3)

8 - Vote du Quitus par l'Assemblée Générale

Après avoir pris connaissance des comptes annuels de l'exercice clos au 31/12/2021, du rapport de la Trésorière et du rapport général des commissaires aux comptes, les adhérents votent pour se prononcer sur lesdits comptes tels qu'ils leur ont été présentés et donner quitus à la Trésorière pour sa gestion.

Approbation des comptes, des rapports financiers et vote du quitus à l'unanimité

Pour : 238

Contre : 0

Abstention : 0

9 – Affectation du résultat

Demande de vote par l'Assemblée Générale d'affectation du résultat positif de 25 068.80 € en report à nouveau

Affectation du résultat en report à nouveau à l'unanimité

Pour : 238

Contre : 0

Abstention : 0

10 - Présentation du budget prévisionnel de l'année 2021 par la Trésorière Générale

La Trésorière Evelyne GLAIZE présente le prévisionnel équilibré avec 554 750 € en charges et en produits.

Il est présenté en tenant compte du fait que nous reprenons une vie la plus normale possible. Nous avons choisi de rester optimistes et d'aller de l'avant malgré tous les événements qui se produisent actuellement.

Nous avons tenu compte du changement de notre siège social de Bourgoin-Jallieu à Lyon. Ceci va impliquer quelques modifications de lignes budgétaires dont j'ai parlé dans le bilan par rapport à la Maison Régionale des sports et sa gestion (par exemple en recettes poste 70, il y a bascule de la participation au fonctionnement en prestations de service).

En effet le CROS gère au quotidien cette Maison et les résidents qui l'utilisent. La Région l'aide en retour sur tout ce qui concerne la maintenance et des évolutions possibles. Nous aurons donc moins de frais d'entretien (cf 60 – achats) puisque dorénavant pris en charge par la Région.

Les Ligues et le CROS intègrent peu à peu le fonctionnement (installation officielle récente puisque septembre 2021) et des échanges auront lieu pour que ces magnifiques installations soient les plus opérationnelles possibles pour tous.

Un nouveau poste a été aussi prévu dans les dépenses : une directrice a été nommée pour commencer en avril et prendre en charge le pilotage de notre équipe de salariés en relation étroite avec les élus afin d'optimiser au maximum les actions à entreprendre. Du fait des dépenses supplémentaires que nous avons eu cette année consécutives au départ de salariés, les autres services extérieurs (62) vont baisser ainsi que les charges de personnel (64) et nous demanderons une aide pour ce poste (aide que nous avons déjà obtenu pour la direction auparavant).

Par contre nous prévoyons que nos commissions (65) vont tourner à 100 % ce qui explique une hausse qui n'est en fait qu'un retour à ce qui existait auparavant dans les dépenses mais aussi dans les recettes (70).

Les charges s'élèveront donc comme les produits à 554 750 €.

Evelyne GLAIZE

Trésorière CROS Auvergne- Rhône-Alpes

Le budget prévisionnel est joint en Annexe 4

10 – Cotisation 2023

Il est soumis ou vote la proposition de ne pas modifier le tarif des cotisations pour 2022

Cotisation inchangée pour 2023

Pour : 238

Contre : 0

Abstention : 0

	Cotisation	Tranche nombre licenciés
Fédérations Olympiques	290	1 à 1000
	490	1001 à 5000
	650	5001 à 30 000
	950	+ de 30 000
Fédérations Non Olympiques	250	1 à 1000
	420	1001 à 5000
	550	5001 à 30 000
	790	+ de 30 000



11 - Examen des questions écrites reçues

Pas de question écrite parvenue.

12 – Remise Médaille Jeunesse et Sport

Christian LEVARLET remet le Médaille d'OR de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif à Mme Evelyne GLAIZE, Trésorière du CROS Auvergne-Rhône-Alpes.

L'ordre du jour étant épuisé, l'Assemblée Générale Ordinaire prend fin à 12h00.

<i>Le Secrétaire de Séance,</i>	<i>Le Président,</i>
 Serge LABAUNE	 Christian LEVARLET



Assemblée Générale Du Comité Régional Olympique et Sportif Auvergne-Rhône-Alpes

Samedi 02 avril 2022 - Hôtel Novotel de Bron (69)

Présences Ligues et Comités

Quorum (1/2 voix)	211
Nb Voix Présents ou Représentés	247
Nb ligues présentes - représentées	44

QUORUM ATTEINT

ID CNOSF	Ligue / Comité	NB VOIX	Remarques
101	Athlétisme	9	
102	Aviron	8	
103	Badminton	8	
105	Basket Ball	9	
213	Bowling & Sports de quilles	2	
106	Boxe Anglaise	8	
107	Canoë-Kayak	8	
217	Course d'Orientation	2	
218	Cyclotourisme	3	
139	Danse	8	
418	F.F.S.E.	2	
408	F.S.C.F.	4	
410	F.S.G.T.	3	
111	Football	9	
132	Golf	9	Reparti à 10h30
113	Gymnastique	9	
114	Haltérophilie	7	
115	Handball	9	
501	Handisport	2	
131	Hockey sur Glace	7	
117	Judo	9	
134	Karaté	8	
417	Léo Lagrange	2	

118	Lutte	7	
608	Médaillés (CRRAMJSEA)	1	
119	Natation	9	
404	Retraite Sportive	3	
136	Roller Sport	8	
248	Rugby à XIII	2	
212	Savate Boxe Française	3	
250	Ski Nautique et Wakeboard	2	
251	Spéléologie	2	
503	Sport Adapté	2	
601	Sport Universitaire	3	
122	Taekwondo	8	
123	Tennis	9	
124	Tennis de Table	8	
126	Tir à l'Arc	8	
127	Triathlon	8	
602	UGSEL AURA	4	
603	Union Nationale Clubs Universitaires	3	
604	UNSS Grenoble - Lyon - Auvergne	4	
129	Volley-Ball	8	OUVERTURE AG 9h30
245	Randonnée Pédestre	3	Arrivée 10h15 durant rapp comiss

CROS BILAN 2021 - VOTE AU CA DU 01/03/2022			
DEPENSES	Réalisé	RECETTES	Réalisé
	31/12/21		31/12/21
60 - Achats		70 - Ventes de produits finis, prestations de services	
Produits d'entretien et Petits équipements	951	Cotisations	53 680
Fournitures administratives	1 489	Participation au fonctionnement	22 517
TOTAL 60	2 440	Participation aux frais (copies, téléphones, affranchissements)	0
61-Services extérieurs		Prestations de secrétariat, de comptabilité	5 533
		Prestations de services	2 088
Sous-traitance	2 070	Prestations formation	32 693
Loyer BJ + GERLAND MDS	42 863	TOTAL 70	116 511
Déménagement + installation	5 753	74 - Subventions d'exploitation	
Location machine à affranchir	823	<u>ANS</u>	141 230
Location Adobe Créative	1 726	Emploi direction - Cadre	0
Location photocopieur	2 908	Emploi- chargé de mission - territoires	12 000
Crédit-bail photocopieur Site Clermont	0	Emploi - cheffe de projet	2 720
Location DIAC - CAPTUR FH-770-EN	3 028	Emploi - agent développement admin	0
Location DIAC - CLIO FJ-299-QY	2 272	Emploi - agent développement admin /cheffe de projet- formation	4 000
Maintenance, entretien Maison des Sports	5 566	Emploi - chargé de mission - formation	10 000
Maintenance, entretien Site Clermont	4 993	Emploi - chargé de communication	4 000
Maintenance CROS Informatique	10 546	ANS - A.E. V2	0
Entretien Véhicules CROS- Loc véhicule externe	1 026	<u>DRAJES</u>	18 000
Assurances	4 181	<u>DIRECCTE</u>	0
Documentation	382	<u>DREET : aide emploi apprenti</u>	5 333
		<u>DISP</u>	944
TOTAL 61	88 137	<u>Université Lyon</u>	
62 - Autres services extérieurs			
Honoraires administratifs	16 659	<u>REGION AUVERGNE RHONE ALPES</u>	64 300
Fonctionnement	20 826	Région : Maison des Sports	37 000
Frais postaux	3 526	Région - Location salles	21 000
Télécommunications	16 663	Région - Accueil Maison des Sports Gerland	19 000
TOTAL 62	57 674	Région - Journées Sports Aériens + Nautique	
63 - Impôts et taxes		Région - Investissement	0
Taxe foncière + Taxe d'habitation	3 323	<u>CNOSF : référents territoriaux</u>	12 300
Formation du personnel (dont OPCO)	4 505	<u>AUTRES</u>	

TOTAL 63	7 828		
64 - Charges de personnel		Partenaires (MTRL, obiz, XEFI ...)	7 500
Rémunérations du personnel	174 164	TOTAL 74	359 327
Indemnités stagiaires	3 502	75 – Dons dirigeants Comité Directeur	2 029
Charges sociales	58 385	Don Elue CESER	9 500
		Dons EXTERIEURS	1 223
Accueil Maison des sports Gerland - Masse salariale + charge patronale	8 840	TOTAL 75	12 752
TOTAL 64	244 891	76 – Produits financiers	688
65 - Commissions		Produits de participation - TSF	0
Commission Sport et Professionnalisation	35 293	TOTAL 76	688
Commission Sport Santé-Être	3 313	77 – Produits exceptionnels	0
Commission Sport Haut Niveau et Politiques Publiques	13 669	DEVOL - ENTREPRENDRE ET SPORT	6 039
Commission Sport Education Citoyenneté	16 497	Produit sur exercice antérieur	1 161
Commission Communication	13 841	Immobilisations corporelles (775000)	4 635
		TOTAL 77	11 835
TOTAL 65	82 613	78 – Reprise provision	
66 - Charges financières	137		
TOTAL 66	137	TOTAL 78	0
67 - Charges exceptionnelles	85	79 – Transfert de charges	6 756
TOTAL 67	85	Transfert de charges (AFDAS)	13 947
68 - Dotation aux amortissements, provisions et engagements	15 698	Indemnité prévoyance	2 755
TOTAL 68	15 698	TOTAL 79	23 458
TOTAL DES CHARGES	499 503	TOTAL DES PRODUITS	524 571
		Résultat	25 068

**Association Comité Régional Olympique et Sportif
Auvergne Rhône-Alpes**

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

Siège social :
68 avenue Tony Garnier
69007 LYON

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES
COMPTES ANNUELS .**

Exercice clos le 31 décembre 2021

CABINET JP. CONSTANT

AUDIT . COMMISSARIAT AUX COMPTES

Nicolas PRIEST

66 quai Charles de
Gaulle Cité
Internationale
69006 LYON

Mesdames, Messieurs les membres de l'association

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association COMITE REGIONAL OLYMPIQUE ET SPORTIF AUVERGNE RHÔNE-ALPES relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre trésorier et le bureau.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-I du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne;

Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;

Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Lyon, le 18 mars 2022

Cabinet JP. CONSTANT
Nicolas PRIEST
Commissaire aux comptes

PREVISIONNEL 2022 - VOTE AU CA DU 01/03/2022			
DEPENSES	PREVI 2022	RECETTES	PREVI 2022
60 - Achats		70 - Ventes de produits finis, prestations de services	
Produits d'entretien et Petits équipements	200	Cotisations	53 680
Fournitures administratives	900	Participation au fonctionnement	5 000
TOTAL 60	1 100	Participation aux frais (copies, téléphones, affranchissements)	0
61 - Services extérieurs		Prestations de secrétariat, de comptabilité	7 014
		Prestations de services	34 000
Sous-traitance	2 100	Prestations formation	37 000
Loyer BJ + GERLAND MDS	37 000	TOTAL 70	136 694
Déménagement + installation	0	74 - Subventions d'exploitation	
Location machine à affranchir	800	ANS	145 000
Location Adobe Créative	1 750	Emploi direction - Cadre	12 000
Location photocopieur	6 200	Emploi- chargé de mission - territoires	12 000
Crédit-bail photocopieur Site Clermont	0	Emploi - cheffe de projet	0
Location DIAC - CAPTUR FH-770-EN	3 200	Emploi - agent développement admin	0
Location DIAC - CLIO FJ-299-QY	2 400	Emploi - agent développement admin /cheffe de projet- formation	12 000
Maintenance, entretien Maison des Sports	2 500	Emploi - chargé de mission - formation	10 000
Maintenance, entretien Site Clermont	5 000	Emploi - chargé de communication	4 000
Maintenance CROS Informatique	11 000	ANS - A.E. V2	10 000
Entretien Véhicules CROS- Loc véhicule externe	500	DRAJES	0
Assurances	5 000	DIRECCTE	
Documentation	400	DREET : aide emploi apprenti	2 700
		DISP	19 056
TOTAL 61	77 850	Université Lyon	0
62 - Autres services extérieurs			
Honoraires administratifs	7 000	REGION AUVERGNE RHONE ALPES	65 000
Fonctionnement	20 000	Région : Maison des Sports	37 000
Frais postaux	3 600	Région - Location salles	23 000
Télécommunications	17 000	Région - Accueil Maison des Sports Gerland	20 000
TOTAL 62	47 600	Région - Journées Sports Aériens + Nautique	

63 - Impôts et taxes		Région - Investissement	3 000
Taxe foncière + Taxe d'habitation	3 400	<u>CNOSF : référents territoriaux</u>	10 000
Formation du personnel (dont OPCO)	4 600	<u>AUTRES</u>	
TOTAL 63	8 000		
64 - Charges de personnel		Partenaires (MTRL, obiz, XEFI)	8 000
Rémunérations du personnel	166 000	TOTAL 74	392 756
Indemnités stagiaires	4 500	75 – Dons dirigeants Comité Directeur	1 300
Charges sociales	62 560	Don Elue CESER	9 500
		Dons EXTERIEURS	0
Accueil Maison des sports Gerland - Masse salariale + charge patronale	27 300	TOTAL 75	10 800
TOTAL 64	233 060	76 – Produits financiers	700
65 - Commissions		Produits de participation - TSF	1 000
Commission Sport et Professionnalisation	38 000	TOTAL 76	1 700
Commission Sport Santé-Être	10 000	77 – Produits exceptionnels	0
Commission Sport Haut Niveau et Politiques Publiques	39 000	DEVOL - ENTREPRENDRE ET SPORT	0
Commission Sport Education Citoyenneté	70 000	Produit sur exercice antérieur	1 000
Commission Communication	15 000	Immobilisations corporelles (775000)	0
		TOTAL 77	1 000
TOTAL 65	172 000	78 – Reprise provision	
66 - Charges financières	140		
TOTAL 66	140	TOTAL 78	0
67 - Charges exceptionnelles	0	79 – Transfert de charges	0
TOTAL 67	0	Transfert de charges (AFDAS)	9000
68 - Dotation aux amortissements, provisions et engagements	15 000	Indemnité prévoyance	2 800
TOTAL 68	15 000	TOTAL 79	11 800
TOTAL DES CHARGES	554 750	TOTAL DES PRODUITS	554 750